

HARMONIUMS - ORGUES

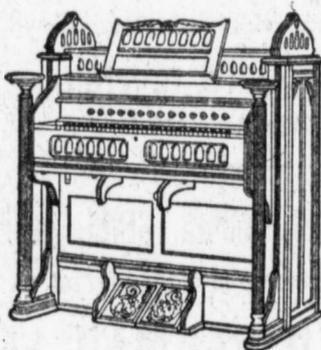
A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

14



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES
CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA

— PAR LE —

SS. "GROSSER KURFURST"
de la Compagnie North German Lloyd
14 janvier, 12 février,
19 mars 1914



GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL
PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE
NORTH GERMAN LLOYD.

Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

NORTH GERMAN LLOYD

Service de table parfait - Taux raisonnables
Itinéraires agréables.

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

HONE & RIVET *Agence Générale des Voyages.*

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL
31, RUE BUADE, QUÉBEC.

LE CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

CÉLÉBRATION, À QUÉBEC, JEUDI, LE 18 DÉCEMBRE 1913

SOUS LE PATROUILAGE DISTINGUÉ DE MONSEIGNEUR L.-N. BÉGIN,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

*Et sous les auspices de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du
Canada et des États-Unis.*

PROGRAMME

LE MATIN — A 9.30 heures.

Dans la chapelle du Séminaire de Québec, messe pontificale, célébrée par Sa Grandeur Mgr Bégin. — Chant par les élèves du Petit Séminaire. Allocution par S.G.Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec.

LE SOIR — A 8 heures.

A l'Université Laval, séance académique :

A la mémoire de Louis Veillot.

1. **Ouverture : « Un jour de fête »** **J. Schweinsberg**
La Société Sainte-Cécile du Petit Séminaire.
2. **Discours d'ouverture**
Le président de la Ligue de la Presse Catholique, M. le Dr Jules Dorion.
3. **« La Croix seule sauvera le monde »**
Extrait des « Libres Penseurs », lu par M. Henri Duchesnay, élève de Rhétorique au Petit Séminaire.
4. **« La foi et l'intelligence de Louis Veillot »**
Causerie par M. l'abbé J.-A. D'Amours, réd. en chef de *l'Action Sociale*.
5. **« Dernières volontés de Louis Veillot »**
Poésie du Maître, musique de Gounod, chanté par M. Marius Savoie, E.E.M., accompagné au piano par M. Adj. Savard, élève de Philosophie.
6. **« Le départ des Zouaves canadiens »**
Extrait de « Rome pendant le Concile, » lu par M. Joseph Benoit, élève de Philosophie junior, au Petit Séminaire.
7. **« Louis Veillot et la jeunesse catholique »**
Allocution de M. le notaire Oscar Hamel, président de l'Union Régionale de Québec de l'A. C. J. C.
8. **« La Foi »** **Rossini**
Chœur des élèves du Petit Séminaire et de l'Université.
9. **« Trois lettres de Louis Veillot »**
Lues par M. Adj. Savard, élève de Philosophie, au Petit Séminaire.
10. **« Louis Veillot : l'homme et l'œuvre »**
Conférence par l'honorable M. Thomas Chapais.
11. a) **« O Canada ! »** — **« Dieu sauve le Roi ! »**
b) **Le joyeux Bourguignon (Marche)** **H. Berthet**
La Société Sainte-Cécile du Petit Séminaire.

Sem. rel. de Québec, No 14.

L'HOMMAGE DU SAINT-SIÈGE

Nous nous faisons un devoir et ce nous est une grande joie de publier dans nos pages le bref du Saint-Père, — le plus admirable des brefs, dit Mgr Touchet, — à M. François Veillot, l'héritier du grand soldat du Pape, que nos lecteurs auront, sans doute, appris à connaître par ses *Lettres de Paris*, toujours sereines et toujours pondérées, à l'*Action Sociale*.

BREF DE SA SAINTETÉ PIE X À M. F. VEILLOT

Au très cher Fils François Veillot.

Très Cher Fils,

C'est avec une bien douce satisfaction que Nous avons reçu l'hommage de la dernière partie de la Vie de Louis Veillot, votre oncle, et Nous vous félicitons de tout notre cœur d'avoir mené à si heureuse fin cet ouvrage de haute importance, laissé inachevé par votre très digne père.

La publication de votre beau travail ne pouvait se faire à une heure plus opportune, puisqu'elle a précédé de peu de temps la date mémorable du centenaire de naissance de l'éminent publiciste catholique, dont le nom désormais est glorieusement fixé dans l'histoire.

A l'exemple des deux Papes qui Nous ont précédé sur ce Siège apostolique, et principalement de Pie IX de sainte mémoire, il nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Eglise.

Avec la flamme de son zèle d'apôtre, il entra dans la lice, orné des dons précieux qui font l'écrivain, l'artiste et le penseur de génie, par lesquels il a égalé et surpassé les maîtres les plus illustres, car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau. Ce qui entraînait la vigueur de son esprit, ce qui l'enveloppait de lumière, ce qui en centuplait l'énergie, c'étaient, avec sa foi profonde, l'amour de l'Eglise dont il désirait le triomphe, et l'amour de sa patrie qu'il voulait fidèle à Dieu.

Guidé par cette foi, inspiré par ce double amour, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté de Jésus-Christ et toute renonciation aux enseignements de la Chaire Apostolique.

Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Eglise.

Avec quelle âme droite et fière, avec quel cœur indomptable il fit entendre sur ces questions fondamentales, les proclamations les plus courageuses, confessant sans hésitation et sans atténuation la vérité

catholique, ne voulant jamais distinguer entre les droits que le monde moderne admet et ceux qu'il prétend proscrire. Avec quelle généreuse franchise il sut démasquer les théories libérales, aux déductions si funestes, dans les sophismes dissimulés sous le nom de liberté !

Convaincu que la nation qui porte à travers les siècles le nom de Fille Aînée de l'Eglise, doit à sa foi, à son génie, à la logique de son histoire, de reconnaître dans leur plénitude les droits du Saint-Siège et l'autorité du Pontife Romain, il s'appliqua avec toute l'ardeur de son âme à dissiper les préjugés et les équivoques du Gallicanisme et fut d'une aide puissante dans le grand mouvement vers le Siège Apostolique qui signala son époque. Nul n'ignore la persévérance avec laquelle il s'éleva toujours contre les esprits pervers qui s'attaquaient aux sources vives des traditions chrétiennes, force et gloire de sa patrie.

C'est assurément un grand honneur pour un serviteur de l'Eglise, d'avoir, pendant près d'un demi-siècle, projeté sur les événements qui se sont succédé dans le monde, la pure lumière de la doctrine catholique et d'avoir poursuivi sans trêve ni merci l'erreur qui s'étale au grand jour et l'erreur qui serpente dans l'ombre. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec le courage, l'entrain et l'enthousiasme d'un homme qui possède la Vérité et qui sait que cette Vérité a des droits imprescriptibles. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait dans l'obéissance et la discipline, le regard fixé sur les directions du Saint-Siège. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec un désintéressement complet, ne cédant jamais aux séductions, aux louanges, aux promesses, bravant l'impopularité, les intrigues, les antipathies, les accusations calomnieuses de ses adversaires, parfois la désapprobation même de ses compagnons d'armes, « heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir des affronts pour le Nom de Jésus » (Act. v. 47).

L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présenté comme modèle à ceux qui luttent pour l'Eglise et les causes saintes, et qui sont sujets aux mêmes contradictions, aux mêmes déchainements de la passion. Qu'à l'exemple de Louis Veillot ils soient fiers de leurs titres de chrétiens et de serviteurs de l'Eglise ; qu'ils sachent que Dieu combattra avec eux et leur donnera la victoire à l'heure marquée par sa Providence.

Avec le témoignage de toute Notre satisfaction, Nous vous accordons, très cher Fils, comme gage des faveurs célestes, à vous et à tous les membres de votre famille, à tous les descendants de Louis Veillot, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 octobre de l'année 1913, de Notre Pontificat la onzième.

PIUS P. P. X.

QUELQUES PAGES DU MAÎTRE

OUI, JE SUIS CHRÉTIEN !

Une dame X, « assez mondaine, avait dénoncé aux parents de Louis Veillot, la conversion de celui-ci comme nuisible à son avenir. » Veillot lui écrit :

1839

Il est bien vrai que je me suis converti ; c'est-à-dire que d'indifférent ou irréligieux que j'étais je suis devenu chrétien, remplissant les devoirs qu'impose la foi catholique. Oui, Madame, je fais ma prière le matin et le soir et souvent encore dans la journée ; oui, madame, j'observe l'abstinence et le jeûne aux jours prescrits ; oui, madame, je me confesse ainsi que beaucoup d'honnêtes gens et je communie ordinairement le dimanche, en compagnie des portières et des servantes de mon quartier ; compagnie à vrai dire moins nombreuse que je ne la souhaiterais, mais du reste excellente, et d'ailleurs mêlée dans une assez forte proportion d'hommes et de femmes nos égaux devant Dieu, mes supérieurs dans le monde et mes supérieurs de beaucoup. Tout cela est vrai, je fais ces choses, on vous a bien informée. Seulement il n'est pas vrai que mes amis doivent s'affliger de tout cela, ni pour eux, qui n'y perdent point mon amitié, ni pour moi, qui n'y perds pas mon bonheur. J'aime en effet tous ceux que j'aimais naguère, bien plus et bien mieux que je ne les aimais. Parmi les amis dont on se vante, il s'en trouve souvent que l'on hait : j'aime aussi ceux-là ; enfin je ne me connais plus d'ennemi, car je ne suis plus l'ennemi de personne. Vous avez l'âme trop élevée pour ne pas comprendre qu'en vous exposant ainsi l'état de mon cœur par rapport au prochain (pardonnez-moi ce mot, vous en verrez bien d'autres !) je trace les seules conditions possibles du bonheur ici-bas : ce bonheur c'est le mien ; il est tout nouveau dans ma vie, je n'en ai jamais connu qui lui fut comparable. Aimer sans reproche, et sans mélange de haine, c'est une joie vive, noble, continuelle, immense... et cette joie n'est rien pourtant, absolument rien, à côté d'une autre joie chrétienne qui s'est tout à coup révélée à moi comme un monde enchanté, comme un océan de délices, où je me plonge, où je me berce, où je m'enivre avec de tels transports que parfois, les yeux baignés de larmes, je me demande si c'est bien moi qui goûte de pareils ravissements ; cette joie souveraine, dans notre langage nous l'appelons : l'amour de Dieu. Et je suis sûr que vous ne trouverez pas ce langage aussi inintelligible qu'on vous l'a dit.

Oh certes, je suis heure ix ! Je vous dois de la reconnaissance pour les craintes que vous exprimez à cet égard, mais ne tremblez point. Si je savais ce que vous désirez le plus au monde et qu'il me fut possible de vous le donner, je ne voudrais vous donner encore que la foi qui m'anime, quand même vous ne la désireriez pas. Vous le voyez, je suis sûr de mon fait. Je ne vous parlais pas sur ce ton, lorsqu'autrefois, mes doutes m'inspirant à peu près le langage que me dicte aujourd'hui la certitude, je vous disais que l'expérience m'avait appris à ne rien souhaiter ni pour moi, ni pour les autres, et que je craignais plus qu'un malheur prévu l'accomplissement d'un désir longtemps caressé. Dans ce temps-là, j'étais toujours hérissé de peut-être. Plus de ténèbres à présent : Dieu me regardant d'un œil plein de miséricorde, a dit : que la lumière soit dans cette âme ! et la lumière y brilla tout aussitôt. Je sais, entendez bien cela, madame, je sais tout ce que l'homme peut désirer avec sagesse, sans redouter d'être dieu : c'est la foi, c'est l'amour et la crainte de Dieu.

Comment en suis-je si vite arrivé là ? C'est un récit que je puis vous faire, bien qu'il ne me semble pas avoir grand intérêt. Mais ce qui paraît ordinaire au chrétien peut intéresser une personne du monde : quelque fois même, ce qu'on avait d'abord jugé bizarre finit par apparaître grave et digne d'examen. Dieu se sert de tous les moyens pour toucher les cœurs : Telle âme reste froide aux plus éloquents discours et se laisse subjugué par la parole d'un enfant ; souvent une curiosité frivole nous mène à la vérité, tandis que de présomptueux chercheurs, armés de livres et de compas, restent toute leur vie en chemin et y meurent. Peut-être mon humble et vulgaire récit vous inspirera-t-il une bonne résolution. C'est dans ce but, je ne vous le cache pas, Madame, que je l'entreprends ⁽¹⁾.

Il n'y a plus rien de sérieux dans le monde que la croix du Christ, il n'y a plus de respect et d'amour que pour elle : il n'y a plus d'abri et de vie qu'à son ombre. — Louis VEUILLOT.

Nous n'avons pas besoin de réussir. Nous avons besoin d'être en toutes circonstances les hommes du bien, du juste, du beau, en un mot les hommes de la croix. Quant nous avons été cela, que Dieu se charge du reste, nous avons accompli notre tâche. — Louis VEUILLOT.

(1) « Ce récit est devenu Rome et Lorette » (note de Louis VeuilLOT).

AUX PIEDS DU PAPE

Rome, février 1853.

MA BIEN-AIMÉE SŒUR,

J'ai donc vu ce bon Pape ; c'est à toi que j'en veux faire le récit. Je suis arrivé au Vatican, par le temps ordinaire de Rome, c'est-à-dire la plus chienne de pluie qui se puisse voir, et dont nos petites pluies de France ne peuvent donner aucune idée. Voilà quinze jours que cette inondation me vexé ; mais, pour aujourd'hui, je m'en souciais comme comme du lion de Tutude. J'avais fait une bonne prière avant de partir, demandant à Dieu, du fond de mon cœur, d'inspirer à son Vicaire les paroles qui seraient le plus utile pour m'aider à remplir dignement les devoirs qu'il m'a donnés, et là-dessus j'étais devenu gai comme un pinson. Eugène te décrira les escaliers, les anti-chambres et les jolis estafiers qu'on y trouve. J'attends une heure, ce n'est rien. Il y avait encore des personnes qui étaient arrivées avant moi, et j'avais fait provision de patience ; mais on me donne un tour de faveur, et j'entre dans le cabinet de Pie IX.

« Ah ! vous voilà, monsieur Veillot ; je suis content de vous voir ! » J'approche, je m'agenouille, je lui baise la main. Il me fait signe de me relever. « Non, Saint-Père, laissez-moi à vos pieds. » Il se tourne un peu vers moi ; je m'accoude sur son bureau, l'autre main sur son fauteuil, et nous causons. J'étais à peu près comme tu es devant moi, quand nous nous rendons compte de la journée de nos filles. Je le regardais en plein dans les yeux. Jamais je n'ai pris pareil plaisir à contempler un visage d'homme ; pas même celui du petit frère, qui est pourtant bien gentil. Tu ne peux pas te peindre cette expression de douceur, de bonté, de patience ; ces yeux noirs, nus et francs, et dont je n'oublierai de ma vie la sérénité paternelle. Je commençai de parler avec une émotion qui venait des sentiments de mon cœur, et qui n'était pas du tout de la timidité. On ne saurait être timide devant un pareil visage, ou il faudrait avoir besoin de mentir et de se déguiser. « Très Saint-Père, me voici à vos genoux. J'ai bien longtemps désiré ce moment, qui est l'un des plus heureux et des plus solennels de ma vie. — Vous n'êtes pas venu à Rome depuis mon pontificat ? — Non, très Saint-Père ; autrement vous m'auriez déjà vu. Je suis venu à Rome une première fois, il y a quinze ans, pour me convertir. — Oui, vous êtes venu pour le baptême, et maintenant vous venez pour la confirmation. — Précisément, très Saint-Père ! Vous savez quelle œuvre je fais ; cette œuvre est combattue. Je viens la mettre à vos pieds. Nous ne voulons autre chose que servir Dieu et l'Église. Moi et mes collaborateurs nous sommes vos enfants les plus soumis et les plus dévoués. — Si, si. — Très Saint-Père, notre volonté la plus ferme est d'obéir jusqu'à la mort, de nous dévouer entièrement. Jamais, dans aucune affaire grave, nous n'avons agi sans consulter le Nonce de Votre Sainteté ;

jamais nous n'avons rien fait contre ses conseils. Nous avons fait cela sans solliciter aucune récompense, sans nous targuer d'aucun appui, d'aucun encouragement donné par vous ; sans compromettre d'aucune manière, dans les discussions publiques, le nom du Saint-Père. C'est avec les mêmes sentiments que je viens vous demander, pour la satisfaction et la paix de ma conscience, s'il faut continuer cette œuvre, ou la modifier, ou l'interrompre. — Vous devez continuer. Les meilleures choses peuvent être améliorées. Efforcez-vous de faire toujours mieux. Soyez prudents, évitez les querelles ; mais l'œuvre est bonne et rend des services à la religion. — Très Saint-Père, nous évitons les querelles autant que nous pouvons ; mais on nous en fait à tout propos, et qui n'ont pas de sens commun. — *Si, si*, il faut prendre patience. Lorsqu'un évêque écrira quelque chose qui vous semblera singulier, laissez passer cela. Les évêques sont un corps respectable. En France, les évêques sont très bons. — Oui, Saint-Père, ceux qui vous aiment ! » Le Pape a souri, et a dit quelques paroles que je ne me rappelle pas assez, mais qui entraient dans mon sentiment, au sujet des évêques ultra mondains. Il a repris : « *Dupanloupe* lui-même est un bon évêque. Il a de la vivacité, vous aussi. Vous autres Français, vous voulez que tout se fasse immédiatement. Vous ne savez pas supporter un obstacle. Soyez bien respectueux pour les évêques. — Saint-Père, nous espérons n'avoir jamais manqué de respect envers eux et nous n'en manquerons jamais. Cependant, quelquefois, on nous pousse bien vivement. Tout sert de prétexte aux gallicans pour nous persécuter. . . »

Il m'a ensuite parlé de la question des classiques : « On fait bien du bruit de cela ; cependant c'est une chose fort simple. Vouloir bannir de l'éducation les auteurs païens, ce serait une sottise. N'y pas introduire les auteurs chrétiens, c'est une faute, *una colpa*. — Très Saint-Père, nous n'avons pas un autre programme. On nous fait dire que nous voulons bannir les païens, mais nous ne le disons pas. Nous disons qu'il faut les expurger davantage, et introduire les chrétiens dans une très forte proportion. Cela est plus nécessaire en France qu'ailleurs. Il n'y a plus chez nous, comme autrefois et comme aujourd'hui encore à Rome, des carrières qui obligent à une étude approfondie des choses de la religion. Si on ne s'en occupe pas au collège, on ne s'en occupera jamais que par hasard.

« Les jeunes gens, même ceux qui sortent des séminaires, n'ont jamais ouvert un auteur chrétien, jamais lu la vie d'un saint, ni les actes des martyrs. On ne leur a montré que les héros du paganisme, qui ont pu être grands et mériter l'admiration des hommes, sans avoir pratiqué ni connu la loi de Jésus-Christ. — C'est un mal. La vie des saints est un grand enseignement. Cette étude est pour beaucoup dans le beau mouvement de l'Angleterre. Les Anglais ne connaissaient que le livre insuffisant d'Alban Butler ; ils sont venus ici ; ils ont fait connaître chez eux la vie des saints, même de nos saints italiens, et les cœurs ont

été touchés. La morale toute seule est bien sèche. On se contente de l'admirer. Dans la vie des saints, la vertu est vivante. On l'aime et on l'imité, etc. Mais les évêques disent que c'est à eux, et non pas à vous, de régler les questions de l'enseignement. — Très Saint-Père, nous ne prétendons pas les régler. Nous les pressons de s'en occuper ; et nous disons que, comme citoyens et comme pères de famille, nous y sommes trop intéressés, pour qu'on puisse nous interdire d'élever la voix. — Sans doute.»

J'ai pensé que mon audience avait assez duré ; je lui ai demandé sa bénédiction pour l'*Univers* et tous ses rédacteurs. « Oui, certainement de bon cœur, je les bénis tous. — Et pour mes sœurs, très Saint-Père. — Oui. — Et pour mes petites filles orphelines. J'en ai cinq. — Elles sont petites ? — Très Saint-Père, l'aînée n'a pas sept ans. — Ah ! pauvre Veillot, *che pensiero!* » Il m'a pris une supplique que je tenais dans les mains, et par laquelle je lui demandais l'indulgence plénière à l'article de la mort, pour moi et mes parents jusqu'au troisième degré inclusivement. Après l'avoir lue, il a écrit : *Benigne annuimus pro gratia. Pius Papa IX.* Ensuite il a attaché les indulgences du chemin de la croix et de la bonne mort à un crucifix que j'avais apporté.

Très encouragé par son air bienveillant, je lui ai dit : « Saint-Père, au risque d'être indiscret j'oserai solliciter encore une grâce. — Dites. — Je voudrais avoir le bonheur d'assister à votre messe privée et d'y communier. — Si, si, demandez à Mgr de Mérode ou à Mgr Talbot ; ils vous introduiront. »

Là-dessus, il m'a donné sa main à baiser, il m'a béni, et je l'ai quitté, suivi jusqu'à la porte de son cabinet par son doux sourire et par son doux regard.

26 février.

Le soir même de mon audience, j'ai su par Mérode que le Pape avait été content de moi. . . Néanmoins, Mérode a essayé de me persuader que le Pape m'avait fait des observations critiques sur le journal, me disant que des paroles bienveillantes du Saint-Père, il faut en ôter la moitié, et que, quant aux critiques, il faut y ajouter le double, attendu que le Pape est fort bon et craint toujours d'affliger ceux à qui il parle. J'ai répondu que je ne pouvais pas croire que j'eusse intimidé le Souverain Pontife, et que je prenais ses paroles pour argent comptant. . .

On m'a fait entrer par des couloirs très simples et même pauvres dans la chapelle du Pape. . . Le prie-Dieu du Saint-Père est au milieu. Il y avait dessus son bréviaire que j'ai regardé, et que j'aurais bien voulu fourrer dans ma poche. Je puis t'assurer que c'est le bréviaire romain. Je me suis agenouillé dans une salle attenante. . . Après quelques prières, le Pape a dit la messe. Je regardais un peu en priant le bon Dieu de tout mon cœur et sans aucune distraction.

On ne peut rien imaginer de plus grave, de plus recueilli, ni qui

paraisse plus pénétré de respect. Au moment de la communion, je me suis avancé. J'étais seul. On m'a donné le voile du calice, et j'ai reçu le corps de Notre-Seigneur des mains de Celui qui le représente ici-bas. Comme j'ai pensé à vous tous dans ce moment qui m'a payé de tant de peines ! Je vous mettais tous au pied du Bon Dieu, les enfants, et le frère, et toi, et Annette et le petit Louis, et toutes les mamans, et l'amie de la rue Saint-Guillaume avec les siens, et les frères du journal. Assurément, Jésus-Christ est partout présent sur les autels, et c'est vraiment Lui que le prêtre donne en nourriture à nos âmes. Mais le recevoir de la main de saint Pierre, il y a là je ne sais quoi qui le rend plus présent et plus vivant. J'ai renouvelé avec joie l'offrande, cent fois faite, de mes travaux, de mes peines, de toute ma vie, et je me suis senti bien fort contre tous les obstacles que je pourrai rencontrer dans l'accomplissement des devoirs que Dieu m'a donnés et que je n'ai point demandés. Comment croire que, me voyant à ses pieds, purifié de mes fautes et plein du désir de servir Dieu, le saint Pontife n'a pas demandé à notre divin maître d'exaucer mes prières, d'éclairer mon esprit, de soutenir mon courage, et, s'il exige un sacrifice, de bénir ce sacrifice auquel je consens ?

Après la messe, le Pape s'est remis à son prie-Dieu, et l'on a récité les litanies pour gagner l'indulgence du carême, pendant qu'un de ses aumôniers disait la messe d'actions de grâces. J'ai gagné cette indulgence en même temps que le Pape lui-même. Je te laisse à penser si j'ai demandé au bon Dieu de vous en envoyer un petit morceau.

J'espérais qu'avant de se retirer le Pape m'adresserait la parole ; mais il est parti sans me rien dire. J'ai appris que le Secrétaire d'État l'attendait et c'est sans doute pour cela que mon espérance a été trompé.

LE DROIT DE DIEU

Un enfant juif de Bologne avant été baptisé *in extremis* par une servante chrétienne, le gouvernement pontifical, en exécution de la loi civile aussi bien que de la loi religieuse, ordonna que cet enfant fut retiré de la maison de son père, et élevé chrétiennement. Sur ce fait si simple, les juifs, aidés des journaux révolutionnaires, élevèrent des réclamations emportées...

21 octobre 1858.

Les juifs, depuis longtemps, sont les hôtes de l'Église romaine. Elle les accueillait et les protégeait sur son territoire lorsque partout ailleurs ils étaient ou proscrits, ou bâtonnés et rançonnés. La protection s'étendait non-seulement à leurs personnes et à leurs biens, mais à leurs croyances. Longtemps avant qu'ils fussent devenus une puissance en Europe, l'Église, chez elle, garantissait leur faiblesse contre le zèle indiscret qui aurait voulu les convertir par la force ou par la ruine, soit adultes, soit enfants. Pour plus de sûreté, elle défendait aux juifs, ses hôtes, de garder dans leurs maisons des domestiques chrétiens. Deux cas seulement étaient prévus, où les enfants juifs pouvaient être

baptisés sans le consentement des parents : 1° le péril de mort ; 2° l'abandon. Pour le premier cas, les juifs pouvaient l'éviter, en fermant leur maison aux chrétiens. Dans le second, ils n'avaient rien à dire. Les protestants, les juifs et les libres-penseurs fournissent leur large contingent aux enfants-trouvés ; tous les enfants trouvés reçoivent le baptême.

Le gouvernement pontifical défendait à ses hôtes juifs d'exercer de leur côté, le prosélytisme contre lequel il les protégeait eux-mêmes.

A côté de cette loi civile, parfaitement connue des juifs et plusieurs fois appliquée, il y en a une autre, préexistante, et que les Juifs, sans doute, n'ont pas entendu abroger en recevant l'hospitalité ecclésiastique : c'est la loi même du christianisme, par laquelle le baptême, nécessaire pour être sauvé, nous rend *enfants de l'Eglise*. Il est inutile que nous discutions ce point contre ceux qui prétendent ne pas l'admettre.

Tout gouvernement chrétien doit respect et protection à celui qui, *baptisé en Jésus-Christ, est revêtu par là même de Jésus-Christ* (1). Certains gouvernements chrétiens rejettent ce principe, quant aux effets civils. Aucun homme de bonne foi et de bon sens ne pensera que le gouvernement pontifical doit les imiter, doit s'affranchir de la règle de foi et de charité qui l'oblige à protéger, même matériellement, l'âme de son sujet, de son enfant baptisé en Jésus-Christ. Vouloir l'engager par le raisonnement, est puéril, prétendre l'y contraindre par la force est inique, et de plus inutile : *Non possumus!*

Eh bien ! il est arrivé qu'un juif de Bologne a enfreint la loi qui lui défendait d'avoir dans sa maison des domestiques chrétiens ; il est arrivé qu'une chrétienne, servante de ce juif, voyant l'enfant de son maître en danger de mort, a voulu lui ouvrir le ciel, l'a baptisé et l'a fait chrétien, légalement selon toute apparence, validement sans contestation ; il est arrivé que ce père juif, qui avait enfreint la loi, s'est vu appliquer la loi : on lui a retiré son enfant, qui n'est plus juif, mais chrétien, pour ne pas le mettre dans la tentation de faire abjurer cet enfant chrétien, soit par ruse, soit par violence, et de perdre ainsi une âme rachetée du sang de Jésus-Christ.

Voilà toute l'affaire Mortara. . .

Comment cette affaire si simple, si légale, donne-t-elle lieu à tant de déclamations ? Uniquement parce que la Révolution espère en tirer parti. Hors le gouvernement pontifical, que tout le monde insulte pour sa *barbarie* à l'égard des Mortara, personne assurément ne se soucie des Mortara. Le sort de l'enfant n'inspire aucune compassion, la douleur de ses parents fait couler peu de larmes. . .

(1) Galat., III, 27.

Si c'était l'empereur de Russie qui se fût emparé non pas d'un enfant juif et pour le faire chrétien, mais de plusieurs milliers d'enfants catholiques et pour les faire schismatiques, avec la perspective d'être fifres et tambours dans ses armées, que diraient tous ces journalistes, si apitoyés par le sort du jeune Mortara ? Rien. Ce que nous donnons comme une supposition, l'empereur de Russie l'a fait, non pas sur une famille, mais sur une nation : ils n'ont rien dit ; il le fait encore : ils ne disent rien, ils ne diront rien ; ils n'auront pas une parole pour les catholiques de Pologne, arrachées de leurs foyers et de leurs autels. Le sang a coulé : les uns se sont tus, les autres ont insulté les martyrs.

Ils ont horreur de la vérité religieuse et de ceux qui la professent. Quoi que ce soit que l'hérésie et l'erreur entreprennent contre les catholiques, ils le trouvent bon. Ils ne se souviennent plus alors de ce zèle pour la loi naturelle, de ce respect pour les droits de la famille qu'ils affichent en ce moment...

Élevons nos regards, respirons un air plus pur.

Sur cette scène où le mensonge étale son insolence, au-dessus de ces cyniques qui ameulent des niais et qui semblent triompher de la vérité battue et abattue, à travers toutes les clameurs, en dépit de toutes les menaces, domine invinciblement une figure qui console et rassure la conscience humaine. Pie IX, affligé et tranquille, représente bien celui qui aurait encore voulu souffrir la mort de la croix, n'eût-il eu à racheter qu'une seule âme. Ainsi le Vicaire de Jésus-Christ affirme quelle est la valeur d'une âme, devant tout ce monde abaissé qui ne le sait plus. C'est pour un pauvre enfant juif que le Souverain Pontife affronte ces contradictions, subit ces avanies, boit ce fiel des défections, des ingratitude et des lâchetés, brave ces fureurs encore impuissantes, mais qu'on menace de déchaîner, et qu'il sait trop qu'on déchaîne, même sans le vouloir, rien qu'en les caressant. Le salut d'un petit enfant, la protection et le respect qu'il doit à une âme chrétienne l'enchaînent sur ce Calvaire d'où tout autre prince, assurément, fût-il compté parmi les plus grands du monde, se hâterait de descendre, s'il n'y avait qu'un intérêt de ce genre à protéger. Il reste là, inébranlable, priant Dieu pour ceux qui l'injurient. Le monde, à l'heure qu'il est, n'a pas de plus beau spectacle. Là est la force, là est la grandeur, là est l'amour, là est la vérité. Sur le trône pontifical aussi, l'on peut écrire ces paroles du prophète, gravées au pied du crucifix qui s'élève à l'entrée du Ghetto de Rome : *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem* (1).

(1) Isaïe, LXIII, 2.

DERNIÈRES VOLONTÉS

*Placez à mon côté ma plume ;
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil ;
Sous mes pieds mettez ce volume
Et clouez en paix le cercueil.*

*Après la dernière prière
Sur ma fosse, plantez la croix ;
Et, si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : j'ai cru, je vois.*

*Dites entre vous : il sommeille,
Son dur travail est achevé ;
Ou plutôt, dites : il s'éveille ;
Il voit ce qu'il a tant rêvé.*

*J'espère en Jésus, sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa foi ;
Au dernier jour, devant son Père
Il ne rougira pas de moi.*

LOUIS VEUILLOT.

Comme il (le Pape) a des inspirations et des lumières d'en haut contre la ruse, il a des secours d'en haut contre la crainte ; et sa propre histoire suffit à lui rappeler que son vaisseau frère est le seul que Dieu ne laisse pas sombrer. Pour vaincre la tempête, il n'a qu'à ne pas lui faire le sacrifice qu'elle demande.

LOUIS VEUILLOT.

L'ŒUVRE DE VEUILLOT

Louis Veillot, journaliste, écrivain, polémiste, a été l'homme de la pensée catholique. On peut résumer toute sa vie, toute son action en ce mot. C'est par là qu'il a rendu le plus important service à la religion et la société.

A l'époque où il parut, il y avait certainement, en France, plus de foi, plus d'habitudes chrétiennes dans l'ensemble de la population, et surtout à la campagne qu'aujourd'hui. Mais cet état religieux comptait si peu en politique, qu'il n'y avait même pas pour les catholiques de liberté d'enseignement, pas même ce que nous en avons aujourd'hui, ni de représentation catholique au parlement. La religion, aux yeux du gouvernement et dans l'opinion dominante, était simplement affaire d'église. La France était encore généralement chrétienne, mais il n'y avait ni opinion, ni action catholique. Ce que nous appelons aujourd'hui le parti catholique c'est-à-dire le groupement des personnes, la solidarité des intérêts et des ressources catholiques, en vue de l'action religieuse, sociale et politique, n'existait pas. Il y avait beaucoup de bons chrétiens pratiquants, mais sans lien effectif entre eux, sans signe général de ralliement, sans organisation quelconque les rattachant les uns les autres ; il y avait beaucoup d'œuvres et d'associations privées, mais locales, isolées, sans rien de commun, sans rapport avec quoi que soit de central.

On avait commencé un peu à Paris à se rapprocher, à se grouper entre catholiques. Mais ce mouvement était encore bien faible dans les premières années de journalisme de Louis Veillot. Lorsqu'au printemps de 1847 O'Connel, le grand O'Connel, déjà mourant, traversa Paris, en route pour Rome, où il allait finir ses jours, Montalembert, voulut organiser une manifestation catholique en son honneur. On se chercha, on se compta pour former une délégation qui irait, au nom de la France catholique, saluer au passage l'immortel libérateur de l'Irlande. Ce que fut cette démarche des catholiques de Paris auprès du grand moribond, Louis Veillot l'a raconté dans une page douloureusement éloquente, qui débute ainsi : « Je dirai un souvenir que j'ai bien gardé. J'ai eu le bonheur de saluer O'Connel peu de jours avant sa mort, lorsqu'il traversait Paris pour se rendre à Rome. Nous étions quinze ou vingt, pas plus ; tous inconnus, excepté Montalembert, qui nous conduisait. Dans ce grand Paris, nous formions à peu près tout le parti catholique. Si Montalembert avait voulu réunir des notabilités, il eut risqué d'être seul. »

On en était là en 1847. Montalembert et Louis Veillot, Louis

Veillot surtout, par le journalisme, ont créé le parti catholique c'est-à-dire l'idée, l'action catholique. L'instrument de cette création, ce fut l'Univers. Le parti catholique n'aurait jamais existé sans ce journal catholique.

A la vérité, Louis Veillot ne fonda pas l'Univers ; le journal existait depuis 1833 lorsqu'il y collabora pour la première fois, en 1838. Le fondateur de l'Univers fut l'abbé Migne, homme d'idées et d'action, à qui l'on doit, en même temps que la création d'un journal catholique quotidien, la publication encyclopédique de toute la littérature patristique, dans les deux langues grecque et latine, publication qui manquerait aujourd'hui à l'Eglise, si ce modeste ouvrier ne la lui avait donnée.

Mais il en fut de l'Univers comme de la Société de Saint-Vincent de Paul, rattachée par ses origines au glorieux Ozanam, dont on a fêté, cette année aussi, le centenaire de naissance. Lui non plus ne fut pas, à proprement parler, le fondateur de la grande institution de charité, modestement conçue et organisée d'abord par le vénérable M. Bailly, avec le concours de quelques jeunes gens zélés, les de Baudicourt, les Lallier, les de Riancey. Ozanam vint s'adjoindre de bonne heure à eux et si la gloire de fondateur de la célèbre institution est restée attachée à son nom, c'est avec raison, car c'est bien lui qui lui donna sa forme, son activité, son essor. L'Univers se confond aussi, à juste titre, avec Louis Veillot ; c'est de lui qu'il a reçu la vie et l'impulsion.

D'année en année le journal fit son œuvre. Concurrément avec ses progrès, le parti catholique grandissait, s'étendait, s'organisait. Dans chaque ville, l'Univers était comme le centre de ce mouvement. Les collèges libres, fondés depuis 1850, les œuvres de charité devenues plus actives, fournissaient périodiquement des recrues au parti. L'esprit catholique allait se développant partout. Du clergé il gagnait les laïques. En vingt ans il avait fait un travail considérable. A la chambre des pairs, sous la monarchie de Juillet, Montalembert était à peu près le seul catholique déclaré ; on comptait, à la même époque, deux ou trois catholiques à la chambre des députés. Sous l'empire, il y avait au corps législatif, un groupe de quatre-vingts représentants, MM. Keller et Chesnelong, à leur tête, qui parlaient et agissaient en catholiques, notamment dans la question romaine. Aujourd'hui il y a, en France, un ensemble d'œuvres et d'institutions catholiques, un esprit catholique général, une action catholique multiple, un parti catholique, en un mot, avec lequel le gouvernement persécuteur de la République lui-même est obligé de compter.

C'est en grande partie, l'œuvre de l'Univers, l'œuvre de Louis Veillot qui avait dans son frère Eugène, dans les plus anciens

collaborateurs, du Lac, Aubineau, Coquille, Chantrel, dans les plus jeunes aussi, d'actifs auxiliaires.

Mais ce n'était pas assez de fonder un parti catholique en France, il fallait (aujourd'hui on s'en étonnerait) rapprocher la France catholique de Rome pour lui rendre sa vie. Les anciennes doctrines et traditions gallicanes, passées en habitudes, et surtout les idées jansénistes avaient singulièrement relâché les liens de l'Eglise de France avec le Saint-Siège. La primauté d'honneur et de juridiction elle-même que l'on reconnaissait, en principe, au Pape, souffrait dans la pratique bien des restrictions. L'ouvrage de Lamennais, Tradition de l'Eglise sur l'instruction des évêques, qui revendiquait le droit souverain du Pape, fit presque scandale en son temps. Des opinions gallicanes, on avait fait, depuis Louis XIV, des lois. Pour son ouvrage : La religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social, Lamennais fut condamné, en 1826 par le tribunal de police correctionnelle, comme ayant attaqué la déclaration de 1682, qui était une loi de l'Etat. La déclaration de l'épiscopat français, publiée à la suite de ce procès, à l'instigation du gouvernement, et signée de la presque unanimité de ses membres, était une réédition de la Déclaration gallicane de 1682. Le gallicanisme régnait partout, en religion comme en politique. L'enseignement des Quatre-Articles de 1682 était de droit dans les grands séminaires. En fait, l'autorité du Pape était fort réduite en France, quoiqu'elle eut regagné quelque chose depuis de Maistre et Lamennais.

J'ai entendu raconter chez Louis Veillot, par un vieux prêtre du clergé de Paris, qui tenait le fait d'un témoin auriculaire, que, à l'époque où Pie VII vint à Paris pour sacrer l'empereur Napoléon, étant logé aux Tuileries, dans le pavillon de Marsan, il fit dire au curé de l'église Saint-Roch, la plus proche du palais impérial, qu'il viendrait y célébrer la messe le lendemain. Le curé, M. Claude-Marduel, vénérable prêtre, qui avait traversé la Révolution et était revenu dans sa paroisse, reprendre les fonctions curiales, qu'il y avait exercées déjà pendant une vingtaine d'années avant la tourmente, accueillit avec déférence l'envoyé du Pape. Mais quand celui-ci fut parti, le digne homme, un peu trop jaloux de ses droits curiaux, dit aux vicaires présents à la sacristie : « C'est bien, le Pape me fait savoir qu'il viendra dire la messe chez moi ; mais il aurait pu me demander la permission. » Il y avait loin de là reconnaître la juridiction ordinaire universelle du Pape dans l'Eglise.

Quand Louis Veillot entra à l'Univers, le clergé, dans la plupart des diocèses, était en majeure partie gallican et très étranger à Rome : les laïques, en général, étaient dans les idées du clergé. Peu à peu l'Univers changea ses dispositions. Par son ardeur à

prêcher et à répandre les doctrines romaines, par des luttes incessantes contre le gallicanisme, par son service de correspondance romaine, qui était une innovation dans la presse religieuse, par la piété filiale, l'amour, la soumission qu'il professait hautement envers le Vicaire de Jésus-Christ, le journal de Louis Veillot contribua puissamment à modifier les idées et l'enseignement au sujet des droits et des prérogatives du Pape.

Sa longue et forte campagne pour le retour à l'unité liturgique fut une des formes de cette action de rattachement plus étroit des églises de France à Rome. Et l'on vit combien, en vingt-cinq ans, ces choses avaient changé, lorsque se produisit pendant le Concile, cette manifestation quasi-unanime du clergé français de second ordre en faveur de l'infaillibilité papale. Et, en même temps, un esprit nouveau avait germé dans le clergé et parmi les laïques. L'amour du Pape s'était ranimé dans les âmes. Les Visites, les pèlerinages à Rome entraient dans les habitudes chrétiennes de la France. On allait au Pape comme au Père. Centre de l'unité, le Saint-Siège était redevenu le centre des affections.

C'est de quoi S. S. Pie X a loué particulièrement Louis Veillot et l'Univers, dans la lettre qu'il a daigné adresser à M. François Veillot, en l'honneur de son oncle.

L'œuvre principale de Louis Veillot à l'Univers est là. Pour la réaliser, il lui a fallu ce haut esprit de foi, qui l'élevait au-dessus de toutes les contingences humaines, ce fort amour de l'Eglise et du Pape, qui le possédait tout entier, ce dévouement absolu à la cause qu'il servait, et, avec cela, ce sens catholique si pénétrant qui lui faisait discerner sûrement en tout l'erreur de la vérité, les fausses opinions des idées justes, et, enfin, ces dons originaux et puissants d'écrivain qui lui ont permis de forcer l'indifférence, de saisir l'attention, d'éclairer les esprits, de remuer les cœurs, les volontés, de créer une opinion, d'exprimer un élan. Il avait donné le branle : le mouvement s'ensuivit. La France catholique revenait à Rome. Retrempée à sa source, elle reprenait vie et force. Aujourd'hui, elle existe, elle agit, elle abonde en œuvres de toute sorte, œuvres religieuses, œuvres sociales ; elle est organisée en cercles, en comités, sous la haute direction de ses chefs, les évêques. Elle tient tête à la Révolution ; elle soutient vaillamment l'assaut de la persécution ; elle travaille activement à reconquérir peu à peu le pays.

L'Univers est pour beaucoup dans cette renaissance, dans ce renouveau d'activité et d'efforts, dans cette reprise d'influence et d'action. C'est ce qui vaut, aujourd'hui, à Louis Veillot, à l'occasion du centenaire de sa naissance, de recevoir les hommages de l'élite catholique et les honneurs de l'Eglise à la basilique du vœu national à Montmartre.

ARTHUR LOTH.

LES
PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,570.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 sept. 1913	338	23,189	45,007	385,034.72

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

STATUES

PRIX
BAS

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

LES DÉCRETS DU PREMIER CONCILE PLENIER DE QUÉBEC

Reliure en percaline, gaufrés aux armes de Pie X. . \$2.50

Reliure en chagrin, 1er choix, tranche rouge, ornement doré. \$5.50

L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

103, RUE SAINTE-ANNE, QUÉBEC.